



Compte rendu Conseil Municipal de Mondrainville

Vendredi 10 octobre 2014

Convoqué le 23 septembre 2014, le Conseil Municipal de la commune de MONDRAINVILLE s'est réuni sous la présidence de Madame Edith GODIER, Maire.

Présents : Mme Edith GODIER, Maire - Mme Nelly BIGOT, MM Didier BERTHELOT, Patrick BUFFARD, adjoints - MM Joachim FAUCONNIER, David HERGAULT, Sébastien LETELLIER, conseillers

Absents excusés : Mmes Marie-José BLEUX, Delphine TROPRES, Christelle LOUVEAU, M Franck LEMERAY

Le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité pour secrétaire de séance : M. Didier BERTHELOT

Ouverture d'un compte 627 Délibération N° 2014-27

Madame le Maire informe le conseil municipal, que la mise en place du paiement dématérialisé de la cantine et de la garderie (cf. délibération N°24 du 3 juillet 2014), nécessite l'ouverture d'un compte 627 pour le paiement des frais bancaires liés aux règlements par carte bancaire. Le calcul de ces frais s'établit comme suit : 0,25 % du montant des transactions + 10 cents par transaction. Afin de garantir le paiement des frais de fin 2014, un approvisionnement du compte sera engagé à hauteur de 50 Euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ouverture du compte 627, et d'y inscrire la somme de 50 Euros. Une décision modificative budgétaire est nécessaire.

Modification du temps horaire des agents communaux Délibération N° 2014-28

La mise en place des activités périscolaires nécessite une réorganisation des tâches et une modification des temps de travail des agents communaux du RPI. Madame le Maire présente au conseil municipal les propositions de modifications horaires de Mme Jacqueline HELIE et de Mme Valérie GURY. Madame le Maire indique que ces propositions ont été définies suite à concertation entre Mme Godier, Maire, et les agents concernés.

Il est donc proposé que la durée hebdomadaire de travail de Mmes Jacqueline HELIE et Valérie GURY passe de 27,5/35^{ème} à 27,92/35^{ème} à compter du 1^{er} novembre 2014. L'augmentation envisagée, ne dépassant pas 10 % du temps de travail actuel, est soumise à une simple délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte par 6 voix et une abstention, les modifications de durée hebdomadaire de travail de Mme Jacqueline HELIE et de Mme Valérie GURY.

Concernant Mme Françoise GALLOT et Mme Marina GUILLOCHIN les modifications de durée hebdomadaire de travail envisagées, dépassant de 10 % le temps actuel, feront l'objet d'une prochaine délibération, après avis du comité technique paritaire.

Questions diverses

Vitesse rue Saint-Denis

Madame le Maire fait part du courrier d'un riverain, relatif à une vitesse jugée excessive rue Saint-Denis. Au-delà de cette rue, le conseil municipal s'accorde pour signaler que la vitesse de certains véhicules s'avère également importante principalement rue Chapman, rue d'Eaubonne et rue Prévert.

Dans un premier temps, il est envisagé de mettre en place une mesure de la vitesse rue Saint-Denis. M Joachim FAUCONNIER se charge la mise en place de ce radar pédagogique.

Sécurité du lavoir

Madame le Maire fait part de la demande de Mme Delphine Tropres d'apposer un panneau baignade interdite au lavoir. La suggestion est approuvée par le conseil municipal.

Passage protégé Route de Bretagne

M Joachim FAUCONNIER sollicite l'autorisation de Madame le Maire, afin de demander un devis pour l'installation d'un passage protégé route de Bretagne vers l'arrêt de bus situé côté bois Jean Bosco. Madame le Maire donne son autorisation pour entreprendre ces démarches.

Demande remise SIGRSO

Suite à l'épidémie de gastro-entérite ayant touché l'école maternelle le 25 septembre, il a été décidé de ne pas facturer aux parents les repas qu'ils avaient commandés pour le repas du midi. Le SIGRSO a répondu défavorablement à la demande de la mairie de Mondrainville de bénéficier d'une remise sur les repas qui n'ont pu être consommés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45